



Et offrir demain les République Française  
Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement d'Arras  
Canton d'Avesnes-le-Comte  
Communauté de Communes du Sud Artois

## COMMUNE DE SAILLY-au-BOIS

### Quelques informations pratiques 2024-07



#### Etude mobilité dans les Hauts de France

La région Hauts de France réalise une étude de mobilité sur le territoire des Hauts de France en partenariat avec le bureau d'études ECOV, spécialiste des lignes de déplacements de covoiturage en France. Une enquête est mise en ligne du 29 juillet au 30 septembre afin de mieux connaître les habitudes de déplacement des personnes qui se déplacent sur la région (vers un lieu de travail, un rendez-vous **etc**). Les réponses à

cette enquête sont précieuses pour mieux connaître vos besoins et vous offrir demain les solutions de mobilité les plus adaptées.

Voici le lien pour cette enquête : <https://fr.eu.surveymonkey.com/r/7B3NNG>



#### Attention à la consommation de fromage au lait cru

Les plans de surveillance de la chaîne alimentaire conduits par la Direction Générale de l'alimentation font apparaître un taux de prévalence des principaux germes pathogènes de 1 à 2% dans les fromages au lait cru ( E-coli salmonellose, listériose ..) .

Par conséquent, les ministères chargés de

l'agriculture et de la santé rappellent :

- Les enfants de moins de 5 ans ne doivent en aucun cas consommer ces produits, chez lesquels les symptômes peuvent être dramatiques. En effet, le lait cru et les fromages au lait cru présentent un sur-risque important d'infection bactérienne, au regard de leurs défenses immunitaires ; ce sur-risque diminue avec l'âge jusqu'à 15 ans.

Ces préconisations concernent aussi les populations à risques : femmes enceintes ou personnes immunodéprimées. Les qualités nutritionnelles de ce type de produits ne doivent en aucun cas occulter le risque sanitaire.



#### Avis d'imposition taxes foncières 2024

En ce moment, nous recevons les avis de taxes foncières et vous avez constaté des augmentations.

La commune, lors du vote de son budget en avril dernier, n'a pas modifié ses taux qui sont restés inchangés depuis plusieurs années.

C'est l'augmentation de la base de 3,9% décidée par l'état qui en est la cause.



80 ANS  
LIBÉRATION



## La libération de Sailly-au-Bois

Il y a 80 ans, le 1<sup>er</sup> septembre 1944, Sailly-au-Bois était libéré.

C'est aussi ce jour-là vers 16h que Gaby a été fusillé par les Allemands juste avant qu'ils ne quittent définitivement la commune.

C'est pourquoi nous avons déposé une gerbe à sa mémoire le 1<sup>er</sup> septembre.



## C'est bientôt l'automne

Comme tous les ans en automne, les arbres perdent leurs feuilles, on ne peut rien y faire. Pensez à balayer vos trottoirs et votre fil d'eau .

Pensez aussi si vous possédez des cheminées à les faire ramoner avant de les remettre en service et à faire vérifier vos appareils de chauffage. Les intoxications au monoxyde de carbone arrivent sans prévenir, de même que les feux de cheminée souvent à cause du manque d'entretien.



## Spectacle avec la CCSA : Le Gendarme de Saint Omer

C'est gratuit, proposé à toutes les personnes du territoire de la Communauté de Communes de plus de 60 ans le lundi 30 septembre ou le mardi 1<sup>er</sup> octobre à partir de 14h30 à la salle Isabelle de Hainaut de Bapaume.

Il est encore possible d'aller retirer vos billets à l'Office de tourisme de Bapaume 10 place Faidherbe le jeudi 12 et le vendredi 13 septembre de 9h30 à 12h30 ou 14h à 17h30 muni d'un justificatif de domicile.

## Dates à retenir :

**Dimanche 15 septembre** : ouverture de la chasse

**Dimanche 12 octobre** : randonnée pédestre organisée par le club de marche Les pas de Sailly

**Samedi 23 novembre** : à la salle de Sailly, repas organisé par la Société de Chasse de Sailly

Le maire, Georgette Mikolajczak

6 Rue Haute

62111 Sailly-au-Bois

Tel : 03 21 24 81 38

[commune-de-saillyaubois@orange.fr](mailto:commune-de-saillyaubois@orange.fr)

[www.saillyaubois.fr](http://www.saillyaubois.fr)

IPNS